



Enlèvements de mes meubles

Par **magialu**, le **06/01/2011 à 13:21**

Bonjour,rnba en faite jai une ancienne dette qui a resurgi de je ne sais ou!!!! j'avais pris un arrangement avec le huissier et le mois dernier avec noel j'ai pas payé et la quand j'ai été payé tout à l'heure les 2 mois il m'a dit que ça ne servait à rien et qu'il va venir dans 15 jours m'enlever télé canapé home cinema ordinateur et ps3 et meubles tout ça pour 1000 euros je ne sais plus quoi faire je suis perdu de plus certaines personnes me disent que vu que j'ai payé ma mensualité plus mon retard on m'a dit que ça arrêtera la procédure , que penser??? merci de votre aide à bientôt

Par **mimi493**, le **06/01/2011 à 14:49**

D'où vient la dette ? rnEst-ce qu'il y a eu un jugement ?

Par **magialu**, le **06/01/2011 à 15:08**

merci de votre réponse, la dette vient de finaref autrement c'est marqué "agissant en vertu d'une ordonnance d'injonction de payer rendue par Monsieur le président du tribunal d'instance du havre le 111 janvier 2010 et rendue exécutoire le 25 mars 2010 ayant annoncé la vente aux enchères publiques des biens saisis au préjudices de etc...".AINSI QUE LA DATE DE CETTE VENTE

Par **mimi493**, le **07/01/2011** à **00:22**

Vous n'avez pas fait opposition à l'injonction ???
Vous dites "vieille dette", de quand elle datait ? De quand date le dernier versement que vous avez fait pour rembourser l'emprunt ?

Par **magialu**, le **07/01/2011** à **06:38**

Bonjour, ce n'était pas un emprunt c'était un paiement en plusieurs fois à la maison de valérie qui date de 2007 environ et non je ne savais pas que l'on pouvait faire opposition moi quand je vois un huissier je paye je cherche pas à comprendre!! Si j'avais su que l'on pouvait faire opposition !!!!